

Vendredi 26 mai 2023, à Piré-Chancé

Avec Breizh Bocage, déjà 500 km de haies replantées chaque année La Bretagne s'engage et signe l'Appel de la Haie

La Bretagne est l'une des régions les plus bocagères de France. Refuge de biodiversité essentielle pour lutter contre l'érosion des sols, valoriser la ressource en bois, capter le carbone et réguler la circulation des eaux, la haie représente un atout crucial pour la préservation de notre environnement et les transitions agricoles en cours. C'est aussi une source de revenu supplémentaire pour les agriculteurs et les territoires. Grâce à son programme Breizh Bocage, initié en 2008, la Région Bretagne est pionnière en la matière avec, à son actif, la plantation de près de 500 km de haies par an. Cet effort sur le long terme a permis au territoire breton de stabiliser globalement les surfaces bocagères, quand elles ont tendance à disparaître ailleurs. Pour aller plus loin dans cette dynamique, le Président de Région Loïc Chesnais-Girard a signé ce vendredi l'Appel de la Haie, lancé en février dernier par l'association AFAC-Agroforesteries.

Pour endiguer la disparition des haies, deux programmes Breizh Bocage ont été portés par la Région Bretagne, sur la période 2007-2014 puis 2015-2022. Fer de lance de cette politique volontariste, ils consistent à financer des plantations, via des financements versés par les fonds européens FEADER, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région, les départements et intercommunalités.

85 % du territoire engagé dans Breizh Bocage

La Bretagne se place aujourd'hui au premier rang des Régions engagées dans la préservation, le renouvellement et la valorisation des haies. Breizh Bocage ne pouvait se réaliser sans l'implication, incontournable, des intercommunalités et syndicats de bassins versants qui jouent un rôle de mobilisation et d'animation de premier ordre sur chacun de leur territoire. A ce jour, 40 collectivités sont engagées dans ce programme, représentant 85% du territoire breton. Sur la programmation 2015-2022, la Bretagne concentre, à elle seule, via le FEADER, 65% de l'effort national de plantations.

Ce programme, voulu par la Région Bretagne fait figure d'exemple, à l'heure où vient d'être lancée, le 10 mai dernier, la construction un Pacte en faveur des haies par le ministère de l'Agriculture. Après deux premières phases prometteuses, Breizh Bocage est entré dans une 3^e phase en 2023, avec l'ambition de poursuivre les actions en faveur de la gestion durable des haies et leur valorisation économique.

Les agriculteurs bretons sont bien entendu au cœur de cette chaîne bocagère. En fonction de l'expérience de chacun, du niveau de formation, de l'engagement et des centres d'intérêts personnels, l'implication

autour du bocage varie fortement dans le milieu agricole. Par exemple, si la plupart des agriculteurs sous-traitent l'entretien des haies sur leurs exploitations, d'autres choisissent de les exploiter eux-mêmes, et les valorisent en autoconsommation ou en vente directe, sans passer par d'autres acteurs marchands. L'un des objectifs de Breizh Bocage est donc d'impliquer les agriculteurs, comme partie intégrante de la filière de valorisation du milieu bocager.

Planter, c'est bien, gérer et valoriser, c'est mieux !

Les résultats encourageants ne doivent cependant pas cacher une autre réalité : les plantations ne font que compenser les suppressions et l'équilibre, conquis de haute lutte, est fragile. En effet, l'effort de plantation lié à Breizh Bocage permet de retrouver la stabilité perdue à partir des années 50 et lors des épisodes de grands remembrements.

Au-delà de la phase de plantation, l'enjeu est aussi de

faire vivre le bocage breton. Car si le linéaire de haies doit encore progresser, il est également nécessaire de le valoriser. Or, une jeune plantation n'aura pas les mêmes vertus écologiques qu'une haie ancienne et ne pourra pas compenser immédiatement sa destruction.

Le bocage ne pourra progresser que si les haies apportent un complément de revenu aux agriculteurs.

Aussi, l'avenir du programme Breizh Bocage doit se penser globalement avec l'objectif d'impliquer et d'animer toute la chaîne des acteurs concernés. C'est pour cette raison que la 3^e phase de Breizh Bocage, lancée début 2023, s'articule aussi désormais autour des logiques de gestion et de valorisation.

Breizh Bocage en quelques chiffres

4 000 exploitations agricoles concernées
50 M€ dédiés aux programmes Breizh Bocage 1 et 2
6 000 km de haies plantées (fin 2022)
2/3 de l'effort national en Bretagne
40 postes financés pour l'animation du programme

SERVICE PRESSE

L'Appel de la Haie

Une campagne nationale de mobilisation pour les espaces bocagers

Promouvoir la haie comme levier incontournable de la planification écologique, telle est l'ambition de **L'Appel de la Haie**. Cette campagne de mobilisation nationale, lancée le **13 février 2023 par l'Afac-Agroforesteries**, s'adresse à tous les élu.es de la nation et des territoires. Constatant que 30 années d'action publique en faveur des haies n'ont pas permis d'enrayer leur déclin continu, l'Afac-Agroforesteries appelle à repenser de fond en comble les politiques de la haie et à fixer leur ambition à hauteur des enjeux environnementaux, avec la construction d'un **grand plan national à horizon 2030** construit autour de trois priorités indissociables : valoriser, protéger et reconstituer les haies.

L'Afac-Agroforesteries est engagée dans la concertation menée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et ministère de l'Écologie pour un Pacte en faveur de la haie. Associé à la nouvelle PAC, le Plan de développement de l'agroforesterie 2023-2028 et la prochaine loi d'orientation et d'avenir agricole, ce pacte peut représenter une opportunité cruciale pour stopper l'érosion des haies.



©Syndicat des Eaux du Bas-Léon – Yann Gouez

La Région Bretagne, forte de son expérience et désireuse de poursuivre et d'accélérer le travail entrepris, a fait le choix ce vendredi, par l'intermédiaire de son Président Loïg Chesnais-Girard, en présence du **président de l'Afac-Agroforesterie, Philippe Hirou**, de rejoindre *L'Appel de la Haie*. Par une signature officielle dans une **exploitation laitière bretonne, à Piré-Chancé**, la collectivité adhère aux 3 priorités identifiées par l'AFAC-Agroforesteries.

Protéger, valoriser et reconstituer nos haies

Pour garantir l'avenir du milieu bocager, et préserver son rôle écologique, l'Afac-Agroforesteries propose 9 actions, réparties en 3 priorités nationales.

Tout d'abord, la haie représente un potentiel de valorisation économique pour les agriculteurs et les territoires. Pour rendre ce service, les haies doivent être restaurées via des pratiques certifiées de gestion du-

table, tout en accompagnant et en rémunérant **les agriculteurs, propriétaires des haies**. Cela implique la création et le soutien à des filières durables, locales et éthiques pour **l'exploitation de la ressource bois** (énergie, paillage, bois d'œuvre).

Ensuite, **la protection des haies existantes** doit bien sûr être au centre des préoccupations. Pour ce faire, l'Appel de la Haie propose de faire réellement appliquer la réglementation existante, de rendre compte de l'état véritable des haies, via un suivi transparent, et de transmettre les savoir-faire fondamentaux par la formation des agriculteurs et des techniciens.

Enfin, afin de reconquérir de nouveaux espaces bocagers, il convient de **reconstituer des haies**, là où cela est possible. Augmenter les moyens pour la plantation, l'accompagnement et le conseil, favoriser la régénération naturelle et soutenir le développement de **filiale de collecte de graines et de production de plants d'origine locale**, voilà les mesures auxquelles les signataires adhèrent.

En quelques mois, ce sont près de **300 structures, associations, collectivités et acteurs institutionnels** qui ont répondu présents pour signer cet appel, parmi lesquels **deux régions, la Bretagne et la Bourgogne Franche-Comté**, des collectivités comme **Vannes Agglo ou Auray Quiberon Terre Atlantique**, les parcs naturels régionaux, le Syndicat du bassin versant du Couesnon, et de nombreuses associations, parmi lesquelles France Nature Environnement Bretagne, Eau & Rivières de Bretagne, la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne, le collectif Bois Bocage 35.

L'AFAC-Agroforesteries,

premier réseau associatif dédié à l'arbre et à la haie

Depuis 2007 et la naissance de l'association, les actions n'ont eu de cesse de se développer et le Réseau Afac de s'étoffer. Ce dernier est aujourd'hui composé d'une association nationale, tête de réseau, de 5 Afac régionales et de plus de 260 organisations membres, engagées pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors-forêt sur tous les territoires.

A travers le projet associatif du réseau Afac, toutes ces structures portent l'ambition de soutenir la résilience des territoires et d'accompagner les transformations de l'agriculture.

Retrouvez toutes les informations sur l'Appel de la Haie sur le site internet de l'AFAC-Agroforesteries : afac-agroforesteries.fr/appel-de-la-haie/